

MOURIÈS - Alpilles-Roquemartine à vélo : l'intégrale

Mouriès



Devant le Calan de Rousset (©Rémi Sérange - PNR Alpilles)

Traversez de bout en bout la moitié est des Alpilles. Un territoire qui regorge d'éléments remarquables à vous faire découvrir !

Vivez les Alpilles comme jamais vous ne l'avez fait ! Avec un massif au caractère prononcé au gré de ses vallons et ses crêtes rocheuses, des vignes et oliveraies qui vous invitent à flâner le long de petites routes bucoliques, et des villages pittoresques qui renferment un patrimoine riche, chaque tour de roue devient une agréable découverte.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 6 h

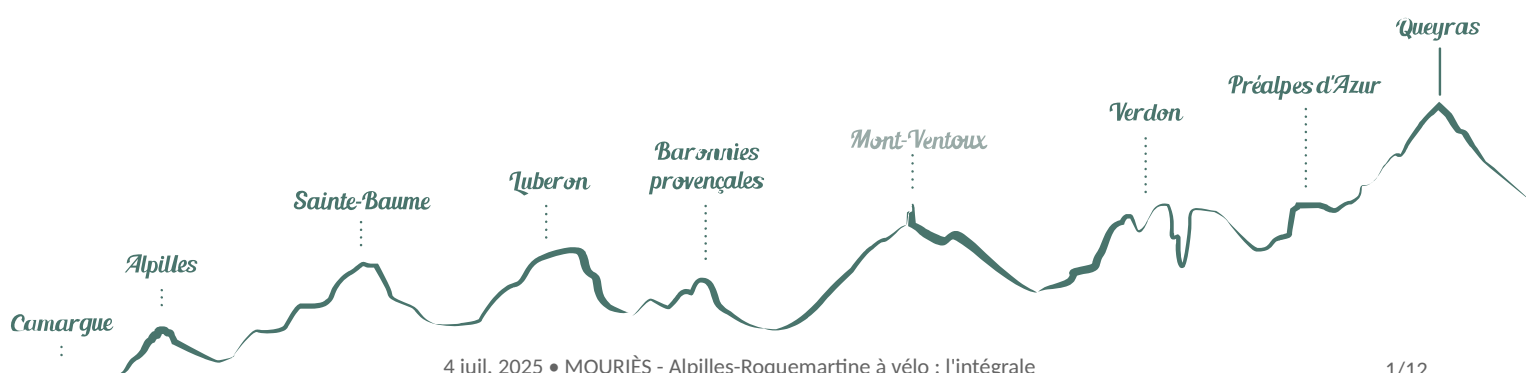
Longueur : 64.3 km

Dénivelé positif : 690 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire, Point de vue, Produits du terroir



Itinéraire

Départ : Bureau d'Information Touristique, Mouriès

Arrivée : Bureau d'Information Touristique, Mouriès

Dos au parking, emprunter la D24 à droite sur 225 m. Au carrefour, virer à droite sur l'avenue Pasteur. Aller jusqu'à l'église, puis revenir sur ses pas jusqu'au parking de départ de la randonnée.

1- Au rond-point, emprunter en face la D24 jusqu'à l'intersection avec la D24A en direction d'Aureille.

2- Récupérer à droite la D24A, traverser des oliveraies sur 5 km, jusqu'à Aureille.

3- Emprunter la route à gauche, direction Eygalières. Continuer jusqu'au col nommé le « Pas de la Figuière ». Rejoindre l'intersection avec la D25.

4- Graver à droite la D25 en direction d'Eyguières. Continuer sur 7,5 km et rejoindre le carrefour avec la D569.

5- (Prudence, circulation !) Prendre à droite la D569, toujours en direction d'Eyguières. Au rond-point, poursuivre en face sur 150 m.

6- Tourner à gauche en direction de Sénas. Continuer pendant 7 km.

7- Franchir le carrefour giratoire d'entrée de ville. 300 m après, prendre à gauche le chemin de « Donne », juste avant le passage à niveau. Continuer jusqu'à Orgon.

8- Traverser Orgon par la rue de la Fontaine, puis la rue Edmond Coste. Poursuivre par la montée du Paradis et l'avenue Jean Moulin jusqu'à l'intersection avec la D24B, après le complexe sportif.

9- À l'intersection après le complexe sportif, emprunter à gauche la D24B et continuer jusqu'à Eygalières sur environ 7 km. Traverser le village et continuer sur la D24B sur 2 km.

10- Tourner à gauche sur la D24, en direction de Mouriès. Poursuivre sur 2 km.

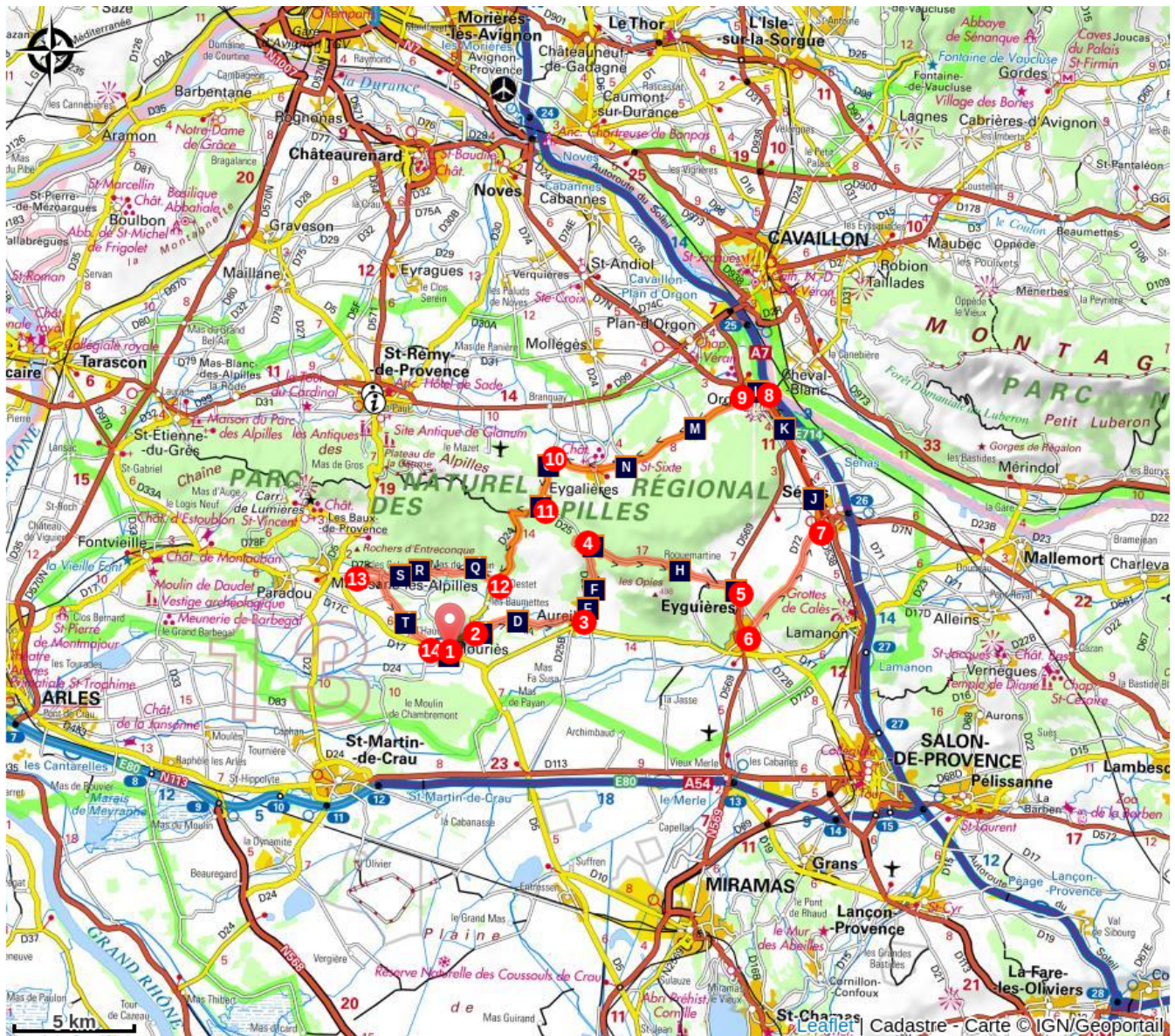
11- Emprunter à droite la D24, en direction de Mouriès. Continuer sur 6 km jusqu'au lieu-dit du "Destet".

12- Tourner à droite la D78 direction Maussane-les-Alpilles.

13- Au carrefour avec la D5, virer à gauche en direction de Mouriès. Poursuivre sur cette route jusqu'à l'intersection avec la D17.

14- Tourner à gauche sur le chemin d'Alphonse Daudet, avant la D17, puis continuer jusqu'à rejoindre le carrefour giratoire du départ.

Sur votre chemin...



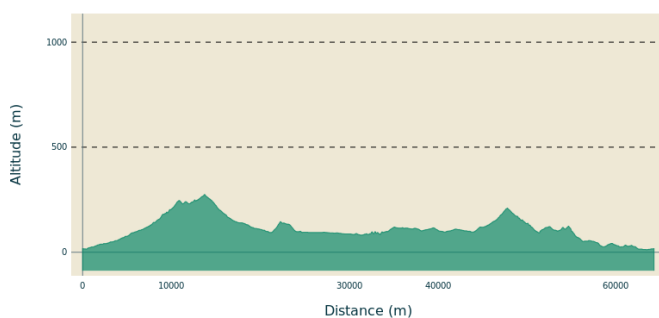
- | | |
|--|---|
|  Eglise Saint-Jacques-le-Majeur (A) |  Oratoire Saint-Roch (B) |
|  Route des oliveraies (C) |  Mosaïque végétale (D) |
|  Notre-Dame-de-l'Assomption (E) |  Vue sur les Opies (F) |
|  Vue sur les Civadières (G) |  Vue sur la plaine de Roquemartine (H) |
|  Château de Roquemartine (I) |  Haies provençales (J) |
|  Vue sur la chapelle Notre-Dame de Beaugard (K) |  Porte médiévale Sainte-Anne (L) |
|  Route de Jean Moulin, chemin de la liberté (M) |  Chapelle Saint-Sixte (N) |
|  Vue sur les Calans (O) |  Mas de la Vallongue (P) |
|  Mas du Gourgonnier (Q) |  Vue sur la plaine de Maussane (R) |
|  Canal de la vallée des Baux (S) |  Oliveraie (T) |

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Suivre les panneaux rouge et blanc intitulés "Alpilles Roquemartine" du Département des Bouches-du-Rhône.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 12 m
Altitude max 275 m

Transports

Balade accessible par les transports en commun ZOU !

Ligne 702, arrêt "Le Boulodrome" - informations et horaires [en ligne](#)

Les bus ZOU ! sont équipés de supports conçus pour le transport des vélos ; un lien [ci-joint](#) vous explique en détail l'utilisation des racks à vélo.

Accès routier

À 22 km au nord-ouest de Salon-de-Provence, par la D17, D17E, puis D17.

Parking conseillé

Parking Place de l'Europe, Mouriès

Source

Bouches-du-Rhône Tourisme

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles



2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr

Tel : +33 (0)4 90 90 44 00

<http://www.parc-alpilles.fr/>

OTI Alpilles-en-Provence

Place Jean Jaurès, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

saintremy@alpillesenprovence.com

Tel : +33 (0)4 90 92 05 22

<http://www.alpillesenprovence.com>

Sur votre chemin...



Eglise Saint-Jacques-le-Majeur (A)

L'église se trouve à la place de la chapelle Saint-Jacques, dont on a retrouvé des écrits datant du XI^e s. et qui a été remplacée pour accueillir le nombre grandissant de paroissiens. L'édifice date de 1783. Il a connu plusieurs dégradations, pendant la Révolution, mais aussi suite au tremblement de terre de 1909, qui a provoqué l'effondrement du clocher.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Oratoire Saint-Roch (B)

Surmonté d'un pilier central en pierre de taille, ce petit oratoire a été construit en 1822, contre le choléra qui sévissait dans la région. Une niche a été érigée, en forme d'ogive, couverte par un toit plat en pierre. Une plaque de marbre a été ajoutée sur l'édifice, où l'on peut lire "Saint-Roch, priez pour nous. 1822-1886".

Crédit photo : ©DR



Route des oliveraies (C)

Sur la D24a reliant Mouriès à Aureille, les nombreuses oliveraies illustrent l'ensemble des différentes pratiques propres à la plantation d'oliviers. Celles-ci allant de la culture intensive avec ses plants serrés et son sol nu, à la culture biologique avec ses plants très espacés et son couvert végétal.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Mosaïque végétale (D)

Cette mosaïque végétale irrégulière est la finalité de travaux de débroussaillage réalisés dans le cadre du programme LIFE des Alpilles. Elle consiste à favoriser la réinsertion d'espèces vivant en milieu ouvert. Il s'agit de petit gibier, tel le lapin de garenne et la perdrix rouge, principales sources de nourriture pour les oiseaux prédateurs des Alpilles comme l'aigle de Bonelli et le vautour percnoptère.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Notre-Dame-de-l'Assomption (E)

Alors que le village était déjà doté d'une église, la construction de Notre-Dame-de-l'Assomption fut initiée par l'abbé Pauleau, arrivé à Aureille en 1867. La première pierre fut posée par l'archevêque d'Aix, Georges Chalandon, le 31 mars de cette même année. Ses plans et son style néo-roman sont l'œuvre de l'architecte arlésien Auguste Vérant.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Vue sur les Opies (F)

Ce massif des Alpilles, se caractérise par un ensemble de crêtes où se trouve le point culminant du territoire du Parc : les Opies, à 498m d'altitude. De la tour vigie qui symbolise le sommet, il est possible de voir jusqu'aux massifs alpins. Cette tour était une vigie, construite à l'aube du XXe s., afin de surveiller le massif contre l'incendie. Elle sert désormais à abriter du mistral les aventuriers qui ont atteint le sommet.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Vue sur les Civadières (G)

Situées à proximité immédiate du point culminant des Alpilles, les crêtes des Civadières, hautes de 446 m offrent un large panorama sur le massif des Alpilles, le Petit Luberon et le Mont Ventoux. Elles font parties des plus anciennes formations géologiques du Parc, datant du Jurassique.

Crédit photo : ©PNR Alpilles



Vue sur la plaine de Roquemartine (H)

Cette ouverture du paysage, qui fait suite à une pinède, dévoile la plaine de Roquemartine. Celle-ci est comprise entre l'extrémité Est des Alpilles sur la gauche et le Mont Menu ainsi que le Défens sur la droite. Au loin, on peut aussi distinguer très nettement les premiers reliefs du Petit Luberon. Elle forme un paysage où chaque élément compose un ensemble harmonieux, d'une grande sérénité.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Château de Roquemartine (I)

Érigé entre le XI^e et le XII^e s., le castellas de Roquemartine, dit "château de la Reine Jeanne", est marqué par une histoire tumultueuse où les alliances se font et se défont au gré des rivalités seigneuriales. Sa position éminemment stratégique permet en effet de contrôler militairement et économiquement les voies de communication au Sud et à l'Est des Alpilles. Surplombant les vallons d'Eyguières, "trouées" naturelles et véritables portes de la Crau, le château a été durant des siècles un important péage, garantissant à son propriétaire des revenus considérables.

Ce site privé est classé Monument Historique depuis 1926.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Haies provençales (J)

Symboles de la Provence, de nombreuses haies segmentent le territoire et séparent les diverses parcelles. Composées de cèdre ou de cyprès, ces haies ont pour fonction première de protéger du mistral et du gel les différentes cultures. Ces arbres sont aussi connus pour leur bois, très solide et parfumé, et qui ont servi à constituer la charpente de nombreux mas des Alpilles.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Vue sur la chapelle Notre-Dame de Beauregard (K)

Lieu de pèlerinage chrétien aujourd'hui, ce promontoire est un lieu de culte probablement depuis la protohistoire. Plusieurs vestiges d'autels ont été trouvés sur le site. La chapelle actuelle a été érigée en 1878 sur l'emplacement d'une chapelle devenue trop petite pour accueillir les pèlerins. De nombreux ex-voto témoignent d'une grande ferveur religieuse accordée à ce lieu. Le bâtiment en contrebas est un ancien couvent construit par les Augustins Déchaussés (XVII^e s.).

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Porte médiévale Sainte-Anne (L)

Entrée ouest de la deuxième enceinte d'Orgon, cette porte a un âge exact difficile à estimer. Mais on sait que celle-ci a vu passer de nombreuses personnalités importantes depuis le XVI^e s. Notamment, François 1^{er} qui, revenant d'Italie en 1516, s'arrêta quelques heures avant de continuer vers Tarascon ; le Pape Pie VII, qui séjournera à Orgon et fut hébergé à l'hôtel de Berne N°13 rue Edmond Coste ; ou encore Napoléon 1^{er}, qui passa par Orgon pour se rendre à l'île d'Elbe.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Route de Jean Moulin, chemin de la liberté (M)

Cette route est inaugurée en 1978, neuf ans après le mémorial à Salon-de-Provence qui fait hommage, lui aussi, à Jean Moulin. Elle part de Saint-Andiol et aboutit à Salon-de-Provence. Très attaché aux Alpilles, où il possédait une petite bastide, Jean Moulin a choisi cette terre familière pour se faire parachuter et entamer sa mission d'unification des réseaux de résistance de la France inoccupée.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Chapelle Saint-Sixte (N)

Son nom se rapporte à Sixte II, contemporain de Saint-Laurent et pape des premiers temps de l'Eglise chrétienne. La chapelle est située sur un ancien lieu de culte : jusqu'au XIXe s., il abritait une stèle païenne, qui servit ensuite de pied de bénitier. Celle-ci témoignait d'un culte voué à l'eau. La première référence qui est faite concernant la chapelle date de 1155. Des modifications importantes furent apportées aux XVIe s. et XVIIe s., car elle servit de lazaret durant les pestes de 1629 et 1720.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Vue sur les Calans (O)

Ici, le relief des Alpilles s'apparente à des dents de roches calcaires formant une barrière naturelle. Cette dernière limite l'accès au coeur du massif à de petits passages comme le Pas du Suisse. On distingue à gauche le fameux Calan de Rousset, isolé du reste du massif et haut de 275 mètres.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Mas de la Vallongue (P)

Situé à l'extrémité sud-est des crêtes des Alpilles, le domaine de la Vallongue possède une surface de 38 hectares sur laquelle sont produits vins et huiles d'olive. Ces vignobles sont cultivés de manière biologique depuis 1985. Rouges, rosés et blancs bénéficient de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) « Les Baux-de-Provence » et de l'Indication Géographique Protégée (IGP) « Alpilles de la Vallongue », témoins d'un réel savoir-faire.

Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles



Mas du Gourgonnier (Q)

Construit au milieu du XVIII^e s., le mas a été une ferme de l'abbaye de Pierredon. C'est en 1950 que les premières vignes sont plantées. Le domaine se tourne en 1975 vers l'agriculture biologique en adhérant à Nature & Progrès, puis en se faisant certifier par Ecocert. Actuellement, ce sont 45 hectares de vignes et 20 hectares d'oliviers qui sont cultivés.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Vue sur la plaine de Maussane (R)

Cette ouverture du paysage est cadrée par deux bas reliefs, les Gypières à droite et le Castellans sur la gauche. Au cœur de ce tableau se distingue le village de Maussane-les-Alpilles, sa plaine humide, et si le temps le permet, les abords d'Arles.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Canal de la vallée des Baux (S)

Ce canal, mesurant 53 km de long, a fait l'objet d'un long travail de réflexion et de conception. Commencé en 1792, le canal sera mis en eau un siècle plus tard, en 1914. Dans un paysage au caractère steppique, il était important, pour développer la présence humaine et l'activité économique, qu'un réseau hydraulique irrigue le territoire et permette à l'agriculture de prospérer. Ce canal alimente à lui seul la partie sud des Alpilles.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Oliveraie (T)

Culture emblématique du territoire des Alpilles, l'olivier est le symbole du climat méditerranéen sec. Ses troncs multiples sont la conséquence d'un recépage au niveau de la souche suite à un gel important en 1956. Aujourd'hui, certaines des olives et les huiles produites dans les Alpilles sont reconnues à l'échelle nationale et internationale, bénéficiant de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP).

Crédit photo : ©PNRA



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Bouches-du-Rhône Tourisme